

5. Depuis le 1^{er} avril 1973, quand M^{me} Sondra Gotlieb a-t-elle signé un contrat avec le ministre responsable du multiculturalisme ou avec tout autre ministère ou organisme gouvernemental et, dans chaque cas, quels étaient a) le ministère ou l'organisme en cause, b) l'objectif du contrat, c) le montant engagé, d) les mesures prises pour s'assurer que les droits d'auteur éventuels reviendraient à la Couronne? (Document parlementaire n° 301-2/2271).

M. Reid, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé, dépose la réponse aux ordres susdits.

L'avis de motion portant production de documents n° 35 ainsi conçu:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les documents, rapports, études et états financiers concernant l'exploitation d'Econair depuis sa création, est appelé et, à la demande de l'honorable président du Conseil privé (M. Sharp), est reporté par le Greffier à l'ordre relatif aux *Avis de motions (documents)*, conformément au paragraphe (1) de l'article 48 du Règlement.

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture et renvoi au Comité permanent de l'agriculture du Bill C-53, Loi modifiant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies (N° 2).

M. Lang, appuyé par M. Basford, propose,—Que ce bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent de l'agriculture.

Après débat, cette motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ce bill est lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent de l'agriculture.

Le Bill C-50, Loi modifiant la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, rapporté avec des amendements par le Comité permanent de l'agriculture, est étudié de nouveau à l'étape du rapport.

Sur ce, la Chambre reprend le débat sur la motion de M. Horner, appuyé par M. Howie,—Qu'on modifie le Bill C-50, Loi modifiant la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, en retranchant les lignes 8 à 14 inclusivement, à la page 4.

Après plus ample débat, cette motion, mise aux voix, est rejetée, sur division.

Sur motion de M. Whelan, appuyé par M. Basford, ce bill, tel que modifié, est agréé à l'étape du rapport et la troisième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement unanime, le Bill C-62, Loi modifiant la Loi sur la sécurité de la vieillesse, abrogeant la Loi sur l'assistance-vieillesse et modifiant, en conséquence, certaines autres lois, rapporté sans amendement par le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales, est agréé à l'étape du rapport.

M. Lalonde, appuyé par M. Whelan, propose,—Que ce bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Après débat, cette motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ce bill est lu une troisième fois et adopté.

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté les bills suivants, qu'il soumet à l'assentiment de la Chambre:

Bill S-19, Loi modifiant la Loi des aliments et drogues, la Loi sur les stupéfiants ainsi que le Code criminel.—M. Lalonde.

Bill S-27, Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des télécommunications transmarines.—M. Pelletier (Hochelaga).

Le Sénat transmet un message à cette Chambre pour l'informer qu'il a adopté, sans amendement, les bills suivants:

Bill C-3, Loi modifiant les Actes de l'Amérique du Nord britannique, 1867 à 1975;

Bill C-47, Loi modifiant la Loi sur les juges, et certaines autres lois connexes par suite de la réorganisation de la Cour suprême de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'alinéa b) du paragraphe (4) de l'article 65 du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Orlikow en remplacement de M. Brewin sur la liste des membres du Comité mixte spécial sur la politique de l'immigration.

M. Fraser en remplacement de M. Ritchie sur la liste des membres du Comité mixte spécial des relations employeur-employés dans la Fonction publique.

M. Blaker en remplacement de M. Baker (Gander-Twilligate) sur la liste des membres du Comité permanent de la procédure et de l'organisation.